

# La berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum* SOMM. et LEV.)

## Morphologie générale

Plante bisannuelle à pluriannuelle de hauteur comprise entre **1,5 et 4 m**, pubescente et robuste, à **sève photosensibilisante** (brûlure allant jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré), fleurissant de juin à juillet (Photo 1).

## Caractères diagnostiques

- Inflorescence** Ombelles composées dont la principale peut atteindre 20 à 50cm de diamètre et compter de 50 à 120 rayons, longs de 8 à 30cm (photo 2).
- Feuille** Feuilles alternes, à divisions dentées, non stipulées et de morphologie variable (photos 3-5). Pétiole engainant (photo 6).
- Tige** Tige robuste, cannelée, creuse, présentant un diamètre basal supérieur à 6cm souvent tachetée de rouge (photo 6).
- Racine** Racine la plus souvent pivotante et robuste. La conformation varie selon que le sol soit meuble (photo 7) ou caillouteux (photo 8).
- Fruit** Fruit en forme de lentille biconvexe contenant deux graines.  
Nombre de graines produit par plant : jusqu'à 12000.
- Confusion** **Confusion possible** avec la **berce commune** de hauteur comprise entre 0,5 et 2m, présentant des ombelles composées de 8 à 30 rayons, longs de 8 à 13cm, des feuilles à divisions lobées et une tige de diamètre basal inférieur à 6cm (photos 9 à 11).



Photo 1 : Population



Photo 2 : Ombelles



Photos 3 à 5 : Variabilité morphologique des feuilles



Photo 6 : Tige et pétiole engainant



Photos 7 et 8 : Morphologie de la racine en sol meuble (haut) ou en sol caillouteux (bas). Mise en évidence du collet (encadré).



Photos 9 à 11 : Berce commune (*Heracleum sphondylium*), espèce indigène.

## Conseils de gestion

### A faire

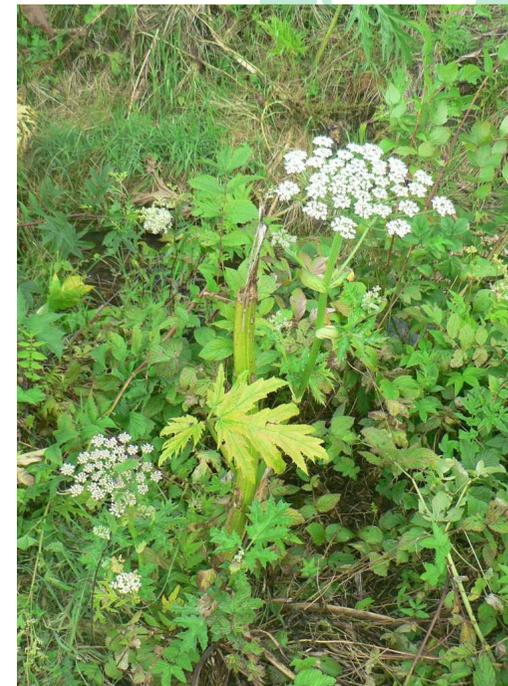
- Gérer la plante **en fleurs avant la formation des graines** (mi-juin / début juillet).
- La sève de la berce du Caucase étant photosensibilisante, **gérer avec un équipement complet** : gants imperméables (néoprène, nitrile, de compostage, etc.), visières et vêtements de protection imperméables.
- Gérer par la **coupe sous le collet**, à 10-15 cm en-dessous du sol (photos 12 et 13) à l'aide d'une **houe** (à vigne), d'une **pioche de cantonnier** ou d'une **rasette de bûcheron**.
- Retirer la terre autour du collet afin d'accélérer le séchage.
- Après coupe de l'individu, couper les ombelles à même le sol afin de limiter toute projection de sève.
- **Incinérer les ombelles in situ 3 semaines** après la gestion ou les **exporter**.
- 3 semaines après la gestion, gérer tous les plants oubliés ou à floraison précoce (suite à la réouverture du milieu).
- Stocker le reste du matériel végétal de manière groupée en milieu ouverts ou exporter en couvrant correctement les remorques.
- Nettoyer les outils à grandes eaux avec des gants imperméables.
- Répéter la gestion au maximum jusqu'à 7 années successives (si pas d'apport de graines de l'extérieur)
- Pour les sites prioritaires (voir guide)
- En cas de brûlure, consulter le guide

### A ne pas faire

- Ne pas planter, semer ni distribuer.
- Ne pas traiter chimiquement en bordure de cours d'eau ou en zone naturelle préservée.
- **Ne pas faucher, ou couper sous l'ombelle sans coupe sous le collet** (risque de développement d'une seconde fructification) (photos 14 et 15).
- Ne pas toucher les outils souillés à mains nues.
- Ne pas jeter les résidus de fauche dans la nature ou dans la rivière.
- Ne pas stocker les résidus de fauche en milieu fermé sans surveillance / Ne pas transporter les résidus non correctement couverts.
- Ne pas composter.
- Ne pas déplacer les terres contaminées.



Photos 12 et 13 : Coupes sous le collet (flèches = zones de coupe préférentielles)



Photos 14 et 15 : Individus mal coupés développant des repousses et des secondes floraisons